



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Assassinat de Samuel Paty

Question au Gouvernement n° 3418

Texte de la question

### ASSASSINAT DE SAMUEL PATY

**M. le président.** La parole est à M. Christophe Castaner.

**M. Pierre Cordier.** Quel bilan en tant que ministre de l'intérieur ?

**M. Christophe Castaner.** La figure de l'enseignant est indissociable de la République. Ce sont les enseignants qui, depuis près d'un siècle et demi, ont la responsabilité, belle et terrible à la fois, de former celles et ceux qui, demain, seront les citoyens de notre pays. Ce sont eux qui, partout dans le territoire, dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos lycées, transmettent les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que nous avons reçues en héritage.

C'est parce qu'il défendait ces valeurs – nos valeurs – que Samuel Paty a été assassiné. La vague d'indignation qui traverse notre pays depuis vendredi montre bien combien il est nécessaire de mener cette lutte – une bataille de tous les instants, vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre.

Le combat contre l'islamisme, qui mobilise tous les services de l'État, est long et difficile mais nous savons que nous pouvons compter sur l'ensemble des acteurs de l'État. Qu'ils sachent que nous sommes à leurs côtés car nous connaissons leur courage.

Nous avons été à leurs côtés depuis le début du quinquennat en renforçant les moyens humains et financiers alloués aux forces de sécurité mais aussi en dédoublant les classes dans les écoles des quartiers en difficulté. Nous l'avons encore été en votant la loi dite SILT, renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, pour leur donner les moyens juridiques d'agir, et en instaurant, comme l'a fait le Gouvernement, qui assume une politique d'entrave, les cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire.

Nous sommes aussi à leurs côtés pour dénoncer les silences coupables, les non-dits, la lâcheté et les petites compromissions qui ont fait reculer la République depuis vingt ans au nom du respect, de la responsabilité ou de la lutte contre l'islamophobie : tragique erreur, lourde faute ! Oui, nous assumons de nommer cet ennemi qui veut diviser la République : c'est l'islamisme politique.

Monsieur le Premier ministre, Emmanuel Macron préside actuellement en Seine-Saint-Denis une séance de la cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire. Pourriez-vous dresser pour nous un premier bilan de cet outil et nous dire quelle est la place de l'éducation dans ce dispositif ? Monsieur le Premier ministre, ici-même, au cœur de la démocratie, les soldats de la République seront toujours à vos côtés pour vaincre l'hydre islamiste. Vive la République, vive la France ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem, UDI-I et Agir ens.)*

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Jean Castex, Premier ministre.** Monsieur Castaner, vous avez bien raison de me donner l'occasion, à travers votre question, de m'exprimer à propos de l'Éducation nationale, ce grand service public qui a été la cible d'un attentat odieux. Derrière le professeur Paty, comme vous l'avez d'ailleurs magnifiquement rappelé au cours de votre intervention, ce sont nos valeurs de liberté, d'épanouissement et de progrès qui ont été visées.

L'Éducation nationale est notre bien le plus précieux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) Cette majorité l'a particulièrement choyée et continuera à le faire. Elle est doublement impliquée dans la lutte contre ce fléau qu'est l'islamisme radical, et tout d'abord à travers le déploiement, depuis plusieurs années, de dispositifs très adaptés, sous l'autorité du ministre et grâce à une forte mobilisation de la communauté éducative.

Ils ont été mis en œuvre au collège de Conflans-Sainte-Honorine. Et j'observe que l'ensemble des syndicats de l'éducation nationale, que le ministre et moi-même avons reçu dès samedi matin rue de Grenelle, l'ont unanimement souligné, faisant montre d'un sens des responsabilités que l'on aimerait volontiers voir partagé partout ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Nous allons continuer de protéger l'école,...

**Mme Frédérique Meunier.** Les enseignants sont laissés pour compte, on ne s'occupe pas d'eux !

**M. Jean Castex, Premier ministre .** ...qui éduque et donc qui prévient les comportements lâches et ignobles de la nature de celui que l'on a constaté. Il y avait déjà eu la loi Gatel sur le contrôle des établissements hors contrat - mais aussi sous contrat. Désormais, dans le cadre du projet de loi que j'évoquais tout à l'heure et qui sera bientôt soumis à votre assemblée, la scolarisation sera réellement obligatoire parce que nous savons que trop d'enfants, sous couvert d'enseignement à distance, échappent à l'école et sont pris dans les mailles du filet de l'obscurantisme ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. - M. Brahim Hammouche applaudit également.*)

**Mme Frédérique Meunier.** Et l'immigration ?

**M. Jean Castex, Premier ministre .** Nous allons ensemble mettre un terme à ce scandale en protégeant davantage encore notre école républicaine ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Castaner](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3418

**Rubrique :** Terrorisme

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)